

**COMITE  
DEPARTEMENTAL**

---

---

**Stage Jeune PPD  
Saison extérieure  
le Mercredi 19 Avril (Marseille) + le Samedi 22 Avril (Aix-en-  
Provence)**

Le CD13 lance de nouveaux stages sportifs pour les jeunes ayant plus d'une année de pratique sportive en club, s'orientant vers de la compétition.

L'objectif est de faire progresser le niveau de performance des jeunes (poussin dernière année à junior) du département à travers des stages où seront abordés la technique et les différents facteurs de la performance.

**LIRE LE PLAN DE PERFORMANCE DÉPARTEMENTAL CI-JOINT**

	Mercredi 19 Avril	Samedi 22 Avril
Lieu	Marseille	Aix en Provence
Adresse	38, avenue de la Gare à Saint Menet 13011 Marseille	785 Chemin d'Antonelle 13090 AIX EN PROVENCE
Horaire	9h30 -16h30	

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE: Sur le site du CD13 :**

**<http://www.arc-cd13.fr>**

## Plan Performance Départemental

**Notre objectif :** Le CD13 lance de nouveaux stages sportifs pour les jeunes ayant plus d'une année de pratique sportive en club, s'orientant vers de la compétition. L'objectif est de faire progresser le niveau de performance des jeunes (poussin dernière année à junior) du département à travers des stages où seront abordés la technique et les différents facteurs de la performance.

**Qui :** Tous les jeunes archers qui souhaitent pratiquer la compétition peuvent s'inscrire mais nous comptons aussi sur les présidents et les entraîneurs de club pour encourager leurs archers à s'inscrire.

### **Comment ça va se passer ?**

Les stages seront encadrés par un entraîneur professionnel diplômé d'état et auront lieu les dimanches matin :

- 23 octobre 2022
- 13 novembre 2022
- 11 décembre 2022
- 29 janvier 2023
- 19 Février 2023 (Préparation au Championnat de France Salle)
- 12 Mars 2023 Préparation de la saison extérieure.

*Le nombre maximum de participants par stage est fixé à 15 archers. La priorité des inscriptions d'un stage à l'autre étant donnée aux archers ayant déjà participé au(x) stage(s) précédant.*

**Les conditions sanitaires valides à la date du stage seront appliquées.**

### **Où ?**

Pour minimiser les déplacements, le département à été divisé en deux.

Toutes les formations de la partie Ouest se passeront à Istres et celles de la partie Est à Marseille.

L'inscription se fera sur le site du CD13.

### **Engagement**

**Dans un souci de suivi des archers et donc d'efficacité, il convient que les archers s'engagent à participer à tous les entraînements, sauf raison exceptionnelle.**

***Le CD13, en cas d'absence répétée, se réserve le droit de rayer l'archer des listes du stage.***